



FORMATION



Objectif

Les remises à niveau sont obligatoires et interviennent si le titulaire du diplôme ou dernier recyclage a été dépassé (+ de 3 ans). Afin de pouvoir continuer à exercer la fonction soit d'agent (SSIAP 1), de chef d'équipe (SSIAP 2) ou de chef de service (SSIAP 3), ces formations courtes et réglementaires permettent de partager autour des RETEX (retours d'expériences) de chacun des participants et de réviser les fondamentaux propres à chaque formation initiale et d'étudier les nouvelles évolutions.

Prérequis

Idem que pour les recyclages SSIAP 1, SSIAP 2 ou SSIAP 3. Vous devez aussi également avoir votre SST ou PSC1 à jour. Un certificat de moins de 3 mois pour le personnel qui n'exerce pas une fonction dans un service de sécurité incendie.

Modalité d'évaluation

Être à présent durant toute la durée de la formation (Remise à niveau SSIAP 1, SSIAP 2 ou SSIAP 3). Une évaluation des différents points abordés seront réalisés en début et fin de session de recyclage et une appréciation sera transmise à l'employeur.

Méthodes mobilisées

Formation en face à face, synchrone au centre de formation ou dans les locaux de nos clients. Tableau blanc, jeux ludiques, exercices sur générateur de flammes écologique. Pratique et exercice ludique sur un panneau pédagogique (SSI)

Accessibilités aux personnes en situation de handicap

Nous sommes ouverts à tous les publics et les respectons inconditionnellement. Contactez-nous directement pour nous partager votre situation au 07.71.16.58.20 ou 09.74.97.07.13

Durée recyclage SSIAP 1 et SSIAP 2

21 heures soit 3 journées

Durée recyclage SSIAP 3

35 heures soit 5 journées

Tarif recyclage SSIAP 1

Tarif recyclage SSIAP 2

Tarif recyclage SSIAP 3

Sur devis, réponse en - de 24h

Contact

Responsable pédagogique M. HIETTER B.